

FONDS EUROPEENS 2021 - 2027 AVANCEMENT DE L'ELABORATION

UNE DYNAMIQUE D'ENSEMBLE

- => 17 DÉCEMBRE 2019: LANCEMENT DE LA CONCERTATION ;
- De multiples initiatives avec les opérateurs économiques, les partenaires administratifs, les structures associatives : ateliers, réunions, appels à propositions ect...
- Des cabinets conseils ont été missionnés après sélection par appel à concurrence
- => 30 JUIN 2020 : PRESENTATION DU DIAGNOSTIC PROSPECTIF TERRITORIALE INTER FONDS à la séance plénière de l'Assemblée de Martinique
- => 06 Août 2020 : Nouvelle phase de concertation territoriale engagée avec les différents acteurs sur la base du Diagnostic Prospectif Territorial Inter fonds.
- => **Novembre 2020: Edition de la VO du PO FEDER FSE+**

FEDER 2021 – 2027

La très grave crise du COVID-19, en questionnant les logiques de produire, de consommer, de former, de se déplacer, a souligné en Martinique et ailleurs, l'urgence de tendre vers un modèle rénové.

La Martinique a choisi de s'engager résolument dans cette voie.

Plusieurs défis sont à relever dans cette perspective :



- **Comment revisiter la recherche** pour la mettre au service de la production martiniquaise portée par des entreprises solides financièrement ?
- **Comment créer sur place des valeurs ajoutées durables et des expertises**, à partir des ressources du Patrimoine naturel, environnemental, et réduire ainsi le déficit écologique?
- **Quelles compétences développées** pour s'engager dans cette voie et garantir parallèlement une meilleure intégration socio-professionnelle à tous ?
- Comment assurer une nécessaire **ouverture à l'international, tout en renforçant le maillage territorial** ?
- Comment **garantir une meilleure répartition des revenus**, en assurant une répartition plus équitable des activités sur l'ensemble du territoire. ?

FEDER 2021 - 2027 : Stratégie

Six grandes priorités ont été définies pour relever ces défis :

- **Priorité 1** : Développer **des entreprises intelligentes** au service d'un modèle de développement renouvelé
- **Priorité 2** : Domicilier, en **Martinique**, **une production durable**
- **Priorité 3** : **Connecter la Martinique** à l'international tout en garantissant une mobilité interne propre
- **Priorité 4** : Faire du **capital humain un levier du développement** de la production
- **Priorité 5** : Faire de la **Martinique un territoire inclusif**
- **Priorité 6** : Assurer un **aménagement plus équitable** du territoire

Martinique Intelligente

- **Créer des espaces de recherche** connectés aux réseaux régionaux et internationaux en créant notamment des Pôles d'innovation pour favoriser l'émergence de projets collaboratifs et servir les chaînes de valeur martiniquaises.
- Systématiser la **digitalisation des entreprises et développer la filière numérique** 
- **Améliorer la compétitivité des entreprises** en apportant un soutien particulier à la structuration des filières, à la prise en compte des surcoûts et à la transformation des modèles économiques des entreprises.
- **Renforcer le rôle du Tourisme et de la Culture** dans le développement économique
- **Optimiser les outils financiers** 

Martinique Durable

- **Le renforcement de l'agro-industrie**
- Le développement de **la transformation halieutique**
- Développer **l'économie Bleue**
- Le développement renforcé **des énergies renouvelables**
- **La transition vers l'économie circulaire** avec une attention particulière à la gestion des déchets et la valorisation de la sargasse
- Le développement de l'expertise dans **la gestion des risques**, quels qu'ils soient (naturel, sanitaire, technologique...)
- Le développement des capacités techniques pour **une meilleure gestion de l'eau**
- **La valorisation de la biodiversité** comme une opportunité de développement de la bio économie



Martinique connectée

- **La connectivité numérique**
- **Transport multimodal** alliant transport terrestre et transport maritime de personnes et de marchandises
- **Renforcement du positionnement des infrastructures aéroportuaires et portuaires** dans les réseaux internationaux



Martinique performante

- Améliorer l'accès à des services de qualité dans **l'éducation, la formation et l'apprentissage**
- **Renforcer l'intégration socio-économique des publics marginalisés**
- **Renforcer le système de santé et l'accès aux soins.** En particulier, la montée en compétences pour une meilleure prise en compte du vieillissement ou des maladies à forte prévalence en Martinique est un enjeu important.
- **Améliorer la prise en charge des personnes en situation de handicaps**



Martinique inclusive

- Favoriser **la réussite éducative, lutter contre le décrochage scolaire** du cycle primaire à l'université et **favoriser l'insertion des jeunes**
- Favoriser **l'insertion des demandeurs d'emploi**
- **Promouvoir l'emploi indépendant et l'économie sociale**
- Améliorer **l'accès aux soins de santé**



Martinique attractive

MULTI FONDS: FEDER, FEADER, FEAMP

Une dynamique territoriale qui aura l'avantage de :

- De **freiner la dévitalisation économique** de certaines zones,
- De **favoriser l'innovation**, la proximité stimulant et facilitant ainsi la naissance de projets plus novateurs
- D'**améliorer le niveau de compétitivité des entreprises**, par la présence sur un même espace, des compétences et des partenaires utiles
- De **créer une source d'attractivité**, la concentration d'acteurs dans des zones offrant une plus grande visibilité territoriale, mais aussi à l'échelle nationale et internationale

Martinique attractive

MULTI FONDS: FEDER, FEADER, FEAMP

Une approche pluri-fonds sera privilégiée pour :

- **Investir dans le capital humain** avec notamment le développement des compétences, l'accompagnement à l'ingénierie de projets, la professionnalisation des acteurs, le déploiement de l'entrepreneuriat, l'intégration socio-économique des jeunes (**FSE**)
- **Développer des bassins d'activités et d'emplois** dans le cadre de parcs d'activités économiques, de pôles touristiques (**FEDER**),
- **Développer l'agriculture** dans le cadre de structures mutualisées telles que les Pôles d'Excellence Rurales(**FEADER**),
- Mettre en réseau des acteurs de l'économie bleue (**FEAMP**)

FSE + 2021 - 2027

Les **priorités identifiées** sont : **Faire du capital humain un levier du développement de la production**

Le FSE + permettra de :

- Soutenir l'**enseignement primaire, secondaire et supérieur**
- Apporter un **soutien à l'adaptation des travailleurs, des entreprises et des chefs d'entreprises au changement**
- Soutenir l'**adéquation au marché du travail et aux transitions**
- Assurer le **développement des compétences numériques**
- Développer la **gestion prévisionnelle des emplois et des compétences**



FSE + 2021 - 2027

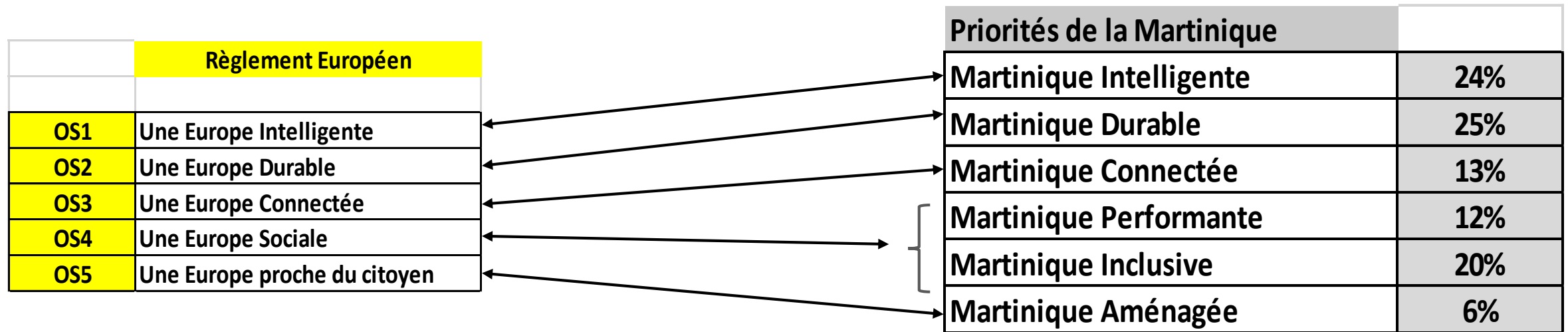
=> **Faire de la Martinique un territoire plus inclusif**

Le FSE+ sera mobilisé pour :

- **Lutter contre la privation matérielle** des plus démunis
- **Favoriser l'intégration sociale** des personnes exposées au risque de pauvreté.
- **Améliorer l'accès aux soins**



Une Stratégie Martiniquaise intégrant les réglementions européennes



OS : Objectif Stratégique européen

Priorité : Priorité stratégique identifiée de la Martinique

Règlement européen: Proposition de règlement européen pour la programmation 2021 - 2027 en date de Mai 2018 (Article 4 Chapitre 2)

LA REGLEMENTATION EUROPEENNE A APPLIQUER AU FEDER & AU FSE+

Les exigences imposées par la Commission Européenne amènent à concentrer **60% du FEDER au minimum** sur :

- **Martinique intelligente**
- **Martinique durable**
- **SYSTEME DE GESTION**

La Collectivité Territoriale de Martinique a sollicité le maintien du **statut d'Autorité de Gestion du FEDER et du FSE+** sur l'ensemble du territoire.

- **FEDER**

La réglementation européenne impose que **6% du FEDER National soient dédiés au développement territorial urbain** par le biais des outils de développement territorial.

- **FSE+**

Le FSE plus est géré par deux Autorités l'Etat et la Collectivité Territoriale de Martinique. Les lignes de partage sont négociées entre les deux institutions publiques.

PLANNING ELABORATION DU FEDER & DU FSE+

		mai-18	...	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21
Définition des priorités d'investissement de l'UE	<i>mai-18</i>												
Lancement de la consultation pour l'AMO	<i>août-19</i>												
Réunion de lancement CTM de l'élaboration des FESI	<i>déc-19</i>												
Début des travaux AMO Edater	<i>mars-20</i>												
Lancement des travaux de révision du diagnostic	<i>févr-20</i>												
Atelier public Compétitivité & Croissance Verte	<i>févr-20</i>												
Lancement de la préparation des Ateliers Inclusion, Aménagement	<i>févr 20 = mars 20</i>												
Debut Crise COVID 19	<i>févr 20 = mars 20</i>												
Concertation DO et Services de l'Etat	<i>févr 20 = mars 20</i>												
Envoi du projet Accord Partenariat des FESI	<i>mao 20 = juin 20</i>												
Finalisation de la Rédaction Révision du Diagnostic territorial													
Présentation du Diagnostic Territorial au CE et Plénière													
Concertation Complémentaire Stratégie													
Elaboration de la stratégie des FESI													
Ecriture de la V0 du PO													
Analyse environnementale des FESI													
Transmission de l'accord de partenariat à la commission													
Transmission et etude de l'autorité environnementale													
Réunions Elus de la CTM													
Transmission à la commission de la version définitive													
Adoption du PO													
Mise en œuvre du PO													

FEAMPA

Rappel du diagnostic : La **pêche martiniquaise** est artisanale, encore trop peu compétitive. Des enjeux sont identifiés en terme de formations, d'organisations et d'infrastructures.

La **filière aquacole** a été affectée notamment par des dégradations d'environnement. Les dispositifs de **commercialisation et de transformation pour les deux filières** sont trop peu développés. Une synergie entre les autres **filières de l'économie bleue** est à développer.

Tenant compte de ces constats, **les principales orientations** suivantes ont été retenues :

1. **Développer tout le potentiel de la pêche**
2. **Assurer le développement de l'aquaculture**
3. **Améliorer les conditions de commercialisation et de transformation**
4. **Assurer une meilleure articulation avec les autres filières de l'économie bleue**
5. **Favoriser une meilleure planification et surveillance maritime**
6. **Le Plan de Compensation des Surcoûts - PCS**



FEAMPA

- **SYSTEME DE GESTION**

- Le cadre réglementaire européen, a retenu **la désignation d'une Autorité de Gestion unique au plan national pour le FEAMP**. Le principe actuel est reconduit avec l'Etat central, Autorité de Gestion (AG) et **les Régions, donc la CTM, comme organismes intermédiaires (OI)**.
- Un programme Opérationnel National a été élaboré pour l'ensemble des régions. S'agissant plus particulièrement des Outre-Mer, un Plan d'Action de chacune des 6 RUP françaises sera annexé au Programme Opérationnel National selon un canevas et un format défini règlementairement.
- Pour exercer les fonctions d'Organisme Intermédiaire, il appartient à la CTM, de solliciter le bénéfice d'une délégation de gestion pour la période 2021-2027 pour les mesures régionales du programme FEAMP.

Planning Élaboration du FEAMPA

		mai-18	...	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21
Définition des priorités d'investissement de l'UE	<i>mai-18</i>												
Lancement de la consultation pour l'AMO	<i>août-19</i>												
Réunion de lancement CTM de l'élaboration des FESI	<i>déc-19</i>												
Début des travaux AMO Edater	<i>mars-20</i>												
Lancement des travaux de révision du diagnostic	<i>févr-20</i>												
Atelier public Compétitivité & Croissance Verte	<i>févr-20</i>												
Ateliers pêche en distanciel	<i>mars-20</i>												
Debut Crise COVID 19	<i>mars 20</i>												
Concertation DO et Services de l'Etat	<i>mars-avr 20</i>												
Finalisation de la Rédaction Révision du Diagnostic													
Présentation du Diagnostic Territorial au CE et													
Concertation Complémentaire Stratégie													
Transmission de la V0 entière PA Martinique à la													
Transmission de la V1 contractée PA Martinique à la DPM													
Analyse environnementale du PA Martinique													
Plénière système de gestion													
Réunions Elus de la CTM													
Transmission PO National définitif avec annexe PAs													
Adoption du PO													
Mise en œuvre du PO													

Plan Stratégique FEAMPA Martinique

Priorités	Articles (Liste des actions non exhaustive)
<p>Soutien structurel au secteur de la pêche au titre du FEAMPA</p>	<p style="text-align: center;">Article 14 : Portée générale du soutien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions de travail, de sécurité des navires et des marins pêcheurs - Développement et structuration de la filière - Recherche et innovation - Certaines infrastructures à terre pour les filières <p style="text-align: center;">Article 16 : Investissements dans des navires de petite pêche côtière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement et modernisation des moteurs - Aide à l'installation des jeunes et à la création/reprise d'entreprise - Formation, diffusion, et vulgarisation de la réglementation auprès des professionnels <p style="text-align: center;">Article 17 : Gestion de la pêche et des flottes de pêche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des équipements - Gestion de la ressource halieutique et des flottilles, des pêcheries, des engins de pêche - Évaluation des stocks <p style="text-align: center;">Article 18 : Arrêt extraordinaire des activités de pêche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner individuellement des marins pêcheurs en période d'inactivité forcée

Plan Stratégique FEAMPA Martinique

Soutien structurel au
secteur de la pêche
au titre du FEAMPA

Article 19 : Contrôle et exécution

- Mise aux normes des navires de pêche

Article 20 Collecte et traitement des données pour la gestion de la pêche et à des fins scientifiques

- Amélioration de la connaissance de l'état de la ressource halieutique via plusieurs actions relatives à la collecte de données et à l'innovation
- Réalisation d'un référentiel technico-économique de la filière pêche et la collecte de données de pêche expérimentale du prototype de voilier de pêche

Article 22 : Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes marins et côtiers

- Acquisition de connaissances et mise en place de suivi d'espèces ou de zones
- Réduction des captures accidentelles des tortues marines

Plan Stratégique FEAMPA Martinique

<p>Soutien à l'économie bleue</p>	<p style="text-align: center;">Article 26 : DLAL</p> <ul style="list-style-type: none">- Investissements dans l'économie bleue nécessaires pour parvenir à un développement côtier durable <p style="text-align: center;">Article 27 : Connaissances du milieu marin</p> <ul style="list-style-type: none">- Réseau et partage des données de connaissances- Étude de la biodiversité marine afin de créer des applications en matière de santé, cosmétologie, agroalimentaire...
<p>Planification et surveillance maritime</p>	<p style="text-align: center;">Article 28 : Surveillance maritime</p> <ul style="list-style-type: none">- Adaptation des moyens nautiques existants aux évolutions des missions- Moderniser les outils de surveillance <p style="text-align: center;">Article 29 : Coopération concernant les fonctions de garde-côtes</p> <ul style="list-style-type: none">- Travaux de coopération et diffusion des outils- Identifier/créer des réseaux d'expertise caribéennes et les mobiliser en faveur d'actions de coopération dans le secteur maritime

Plan Stratégique FEAMPA Martinique

**Compensation des
surcoûts au titre du
FEAMPA**

Article 21 : Compensation des surcoûts dans les régions ultrapériphériques pour les produits de la pêche et de l'aquaculture

- Coûts répartis en 4 catégories regroupant chacune plusieurs types de pêche, agents ou espèces

FEADER

Rappel du diagnostic :

L'agriculture martiniquaise s'appuie sur un patrimoine environnemental riche, mais exposé aux risques naturels, à l'utilisation de produits phytosanitaires, aux perturbations d'origine anthropiques.

Une urbanisation peu maîtrisée limite l'accès au foncier, dans des zones rurales peu attractives car caractérisées par un déficit en termes de services de proximité.

A partir de ce constat, les préconisations, non exhaustives, retenues à ce stade, sont les suivantes :

- **Rendre l'agriculture plus compétitive**
- **Rendre l'agriculture plus durable**
- **Rendre l'agriculture plus performante**
- **Rendre les zones rurales plus attractives**



FEADER

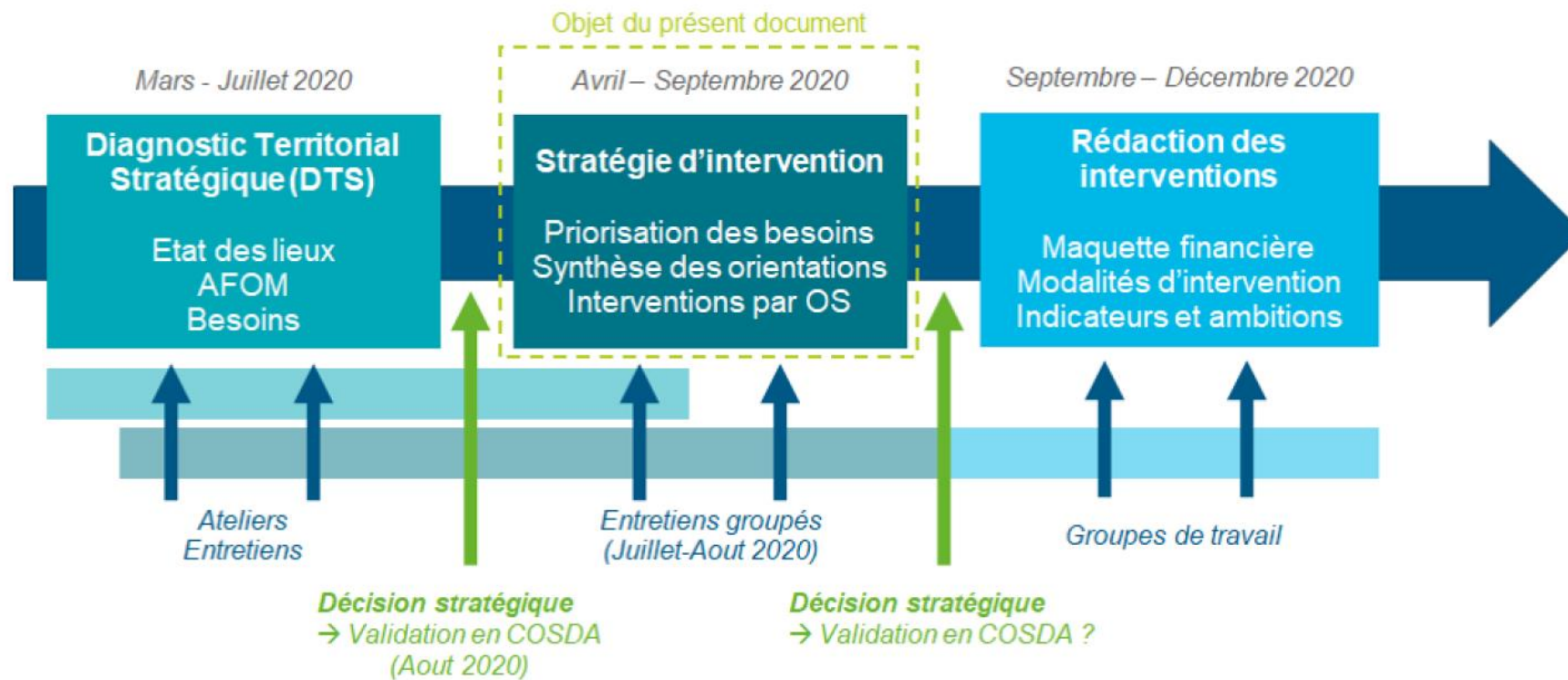
SYSTÈME DE GESTION :

Il est annoncé qu'il n'y aurait plus de Programmes de Développement Rural régionaux , mais un **Plan Stratégique National. (PSN).**

Des échanges entre le Premier ministre, le Président de Régions de France, et le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, ont permis l'expression de volonté pour **une méthode partenariale pour la prochaine période de programmation du FEADER.**

La Collectivité Territoriale de Martinique a sollicité le **maintien de son statut d'Autorité de Gestion du FEADER sur les mesures non surfaciques** (*forêt, investissements, installation, LEADER...*)

Planning Élaboration du Plan Stratégique National FEADER



MERCI DE VOTRE ATTENTION